

Plouvienn 1^{er} Avril 1813



PLOUVIEN

- Etat des biens 1813
1814
- Enquête 1809 (voir canton)

et votre
et oratoires
mettre
Celle
appartient
serve Les
Da Su 1401
n oratoire,
e de St
et Les Deux
Celle
et du St
eux
tine de cette
meus pour
ez vaste,
elque malheur
no de La
le traitement
vous observer

que recon pour y faire

plousien 1^{er} avril 1813



Messieurs

v^u Le Décret impérial du vingt deux Décembre 1812, et votre Circulaire du 5 mars dernier concernant Les chapelles et oratoires appartenant à La Commune; j'ai L'honneur De transmettre au Secrétariat L'état des chapelles qui existent dans Cette Commune. elles sont au nombre de deux, dont une appartient à Monsieur Largeteau, qui demande qu'on Lui conserve La jouissance du privilège que Monseigneur lui accorda, en 1404 ou 1405, de faire célébrer Les Sts Mystères dans son oratoire;

L'autre appartient à La Commune, et est dédiée à St Jacques. Cette chapelle a servi pour La culte pendant Les deux années qui ont duré L'interdiction de L'église paroissiale. Cette chapelle sert pour Les processions des Rogations et du St Sacrement, elle a un vaste Cimetière qui a servi aux inhumations, et qui pourroit être de nouveau destiné à Cette fin, si l'on veut à exécuter, Strictement, Les reglemens pour Les Cimetières. D'ailleurs Cette chapelle qui est assez vaste, pourroit servir d'église paroissiale, si l'arrivoit quelque malheur à L'église principale. Le vœu de tous Les habitans de La Commune est qu'on La conserve.

Vous demandez Messieurs, en second Lien quel est Le traitement que reçoit Mon Vicaire? j'ai L'honneur de vous observer

1^o. qu'il ne recoit d'autre traitement de La Commune
que son Loyer montant à 60^{tt}

2^o. De L'église il ne recoit que 30^{tt} pour payer le Vin pour
La Messe.

Comme Les quêtes sont abolies, je me propose de vous faire
passer incessamment La Délibération concernant Le Salaire
à accorder au prédicateur du Carême. Notre Embarras sera
pour payer Le traitement du Vicaire. Car si toutes Les
charges restent au compte de L'église, il ne nous restera plus
de fonds disponibles pour Les autres Dépenses.

Je vous prie Messieurs, d'agréer L'assurance du profond
Respect avec lequel j'ai L'honneur d'être

Votre très humble et obéissant
Serviteur Bernicot Dessét de
Plouvier

nom des Paroisses	Biens ruraux Maisons	Valeur Capitale	produit annuel	Rentes restituées	Rentes par Legs et donations	Rentes des fondations	Charge	Revenu net
Lannilis	un Courtil	300	30 ^{tt}					30 ^{tt}
Bourg-Blanc	un champs terre chaude	150	15					15 ^{tt}
Plouvieu	un Courtil	30	3					3
Dem	une parcelle de terre chaude et un tailli	540	54					54
Dem	un Courtil et parcelle de terre	270	27					27
Dem	une Garenne	90	9					9
id	un Courtil	120	12					12
Coatmeac	un Courtil terre chaude	120	12					12
Plouvieu	une Garenne	60	6					6
Milizac	une Garenne	50	5					5
Plouvieu	Deux pars	150	15					15
id	Trois champs	120	12					12
id	un champs	90	9					9
Lannilis	un champs	360	36					36
Plouvieu	une Garenne	180	18					18
id	un parc	70	7	75				18
		2700	270	75				7 - 75
								270 - 75

Les Différents biens mentionnés dans cet état, sont tous des Bentes de fondations. Le tableau de ces fondations ne se trouvant plus, il est impossible de déterminer le nombre des services et Messes dont les fondations sont chargées. La fabrique a décidé, dernièrement que, pour remplir, en partie, l'intention des Donateurs, on fit un service solennel avec messe, tous les mois

Dept du Finistère. Etat Des Biens et Revenus ^{des fabriques} de La paroisse de Plouvienn - - - Arrondissement de Brest

Noms des paroisses	Biens Ruraux	Maisons	Valeur Capitale	Produit annuel	Rentes restituées	Rentes par Legs et donations	Rentes de fondations	Marge	Revenu net	Observations
Plouvienn	un parc terre chaude		75	7 ⁵⁰	##	##			7 ⁵⁰	
idem	une garenne		90	9					9	
idem	un Champ terre chaude		90	9					9	
idem	deux parcs terres chaudes et une garenne		210	21					21	
idem	un parc terre chaude		75	7	50				7	50
idem	deux garennes		240	24	25				24	25
idem	deux parcs terres chaudes		660	62					62	
idem	deux parcs et une Lande		360	36					36	
Landéda	parcelles de terres chaudes		600	60					60	
Plouvienn	Trois champs terres chaudes		165	16	50				16	50
idem	Trois parcs terre chaude		150	15					15	
idem	un champ terre chaude		30	3					3	
idem	un Courtel		140	14					14	
idem	terres chaudes		150	15					15	
St pabu	un Courtel		70	7					7	
Plouvienn	trois parcs terres chaudes		600	60					60	
			3705	366	75				366	75

1 ^{ere} feuille, valeur	produit annuel		revenu net	
Capitale - 3705	366	- 75	366	- 75
2 ^e - - - - 2700	270	75	270	75
total - - 6405	637	50	637	50

Fait à Plouviern le jour 20 juillet 1874

J. Bernicot Dessin de Plouviern